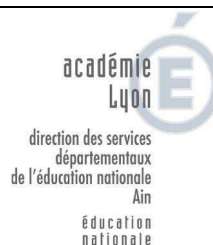


Ecole élémentaire  
des sources  
255 rue des écoles  
01700 BEYNOST

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 19/10/2021**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme MESTRE			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. ROLLET	X		
Maire (ou Adjoint) : Mme TERRIER		X	
Adjoint ou Conseiller municipal : Mme PROTIERE	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme BELLOIR	X		
Mme ANDRE	X		
Mme BERRY	X		
Mme CHOPIN	X		
M. CUERCQ	X		
Mme CUGNO	X		
Mme DUEZ	X		
Mme MAUDRIN	X		
Mme GAMBA	X		
Mme CAPITANO	X		
Mme MEYER	X		
Mme LELIEVRE WITTIG	X		
Mme CADETE	X		
Mme MEANT		X	Mme GUILLOT, remplaçante Mme MEANT : présente
Mme ALAVOINE LONGUET		X	
Mme RONDON		X	
Mme OLIVIER			
Un des maîtres du RASED : Mme VEDEL	X		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme PROU (suivi à distance)		X	Mme CHEKARI
M. RADVAY	X		M PATURAL
Mme LIEGEOIS	X		Mme BEN BRAHIM
Mme NARS			
M. RENEVIER			
Mme DESCAILLOT	X		
Mme CORNATON			
Mme BRAC DE LA PERRIERE			
Mme RICHARDI ARANDA	X		
Mme KOULAKIAN			
Mme NORRO			
Mme LEMACON			
Mme PARTOUCHE			
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :	X		
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire : Mme POMPET	X		
Assistante sociale :			
Représentant restaurant scolaire / école jeunesse : M GILLE	X		
D.D.E.N. : Mme BARD	X		
Enseignant EILE :			

Date : 19/10/2021  
Heure de début : 18H15

## Ordre du jour

### Elections

590 inscrits

65% participation

Beaucoup de votes nuls

Nouvelle équipe : Mme PROU, Mr RADVAY, Mme LIEGOIS, Mme NARS, M RENEVIER, Mme DESCAILLOT, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme RICHARDI ARANDA, Mme KOULAKIAN, Mme NORRO, Mme LEMACON, Mme PARTOUCHE

En suppléants : Mme CHEKARI, M PATURAL et Mme BEN BRAHIM

### 1 - Fonctionnement de l'école

#### Tous les personnels intervenants :

Infirmière scolaire : Mme POMPET

AESH

Mme GILES : 1 élève + maternelle

Mme MERZOUK : 4 élèves

Mme SERVIGNAT : 4 élèves

Le RASED : antenne de Tramoyes

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Une psychologue de l'EN : Mme Gonzales actuellement absente - en cours de recrutement d'une remplaçante.

Une maîtresse « E » aide spécialisée à dominante pédagogique : Mme VEDEL

Le SESSAD : antenne de Montluel / Dagneux

Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

Le SIAM01 : Le Service d'Intégration des Aveugles et Malvoyants

Deux ergothérapeutes dans la cadre des PPS

Les effectifs et les répartitions.

CP Mmes CHOPIN et MEANT : 28

CP Mme CADETE : 28

CP/CE1 Mme MAUDRIN : 15 + 8 = 23

CE1 Mmes BELLOIR et ANDRE 29

CE1 Mme BERRY 28

CE1 CE2 Mme GAMBA 12 + 12 = 24

CE2 Mmes CAPITANO et OLIVIER 28

CE2 Mmes MEANT et ALAVOINE L. 28

CM1 Mmes CUGNO et RONDON 31

CM1 Mme LELIEVRE-WITTIG 31

CM1/CM2 Mme MEYER 15 + 10 27

CM2 Mme DUEZ 30

CM2 M. CUERQ 31

TOTAL 366

366 élèves inscrits à ce jour, 1 départ récemment mais 1 CP devrait arriver en novembre.

Nous sommes donc au-dessus du chiffre de 364 qui est l'un des indicateurs pour une ouverture de classe. Les PI rappellent leurs actions : mobilisation de la presse écrite pour alerter sur la situation de l'école. De nombreux mails ont été envoyés aussi à l'Inspection. La réponse est que la situation est entendue, prise en compte mais pour le moment pas d'ouverture. La Mairie rappelle aussi qu'elle a commencé à signaler les états dès janvier 2021 en se basant sur les chiffres et les livraisons de logements à venir. M. ROLLET avait aussi régulièrement alerté depuis 2 ans sur la montée importante des effectifs. Mme PROU doit rencontrer à nouveau la presse en fin de semaine.

Les effectifs sont demandés plusieurs fois dans l'année, mais en mars /avril dernier... donc à ce moment-là les effectifs de l'école n'avaient pas encore atteint le chiffre officiel.

les PI disent qu'il aurait fallu que l'Inspectrice prévoit un comptage en septembre pour que peut-être cela soit envisagé.

#### Question PI : Projet pédagogique éducatif

Madame l'Inspectrice d'Académie propose l'élaboration d'un projet éducatif en vue de l'obtention de classes à 24 élèves en CP et CE1 : quels seront les critères d'attribution prioritaire ?

Extrait du texte officiel : [... Pourquoi réduire le nombre d'élèves par classe ?

Depuis la rentrée 2020, et progressivement jusqu'en 2022, les effectifs des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire, seront réduits pour atteindre maximum 24 élèves par classe.

L'objectif : améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et favoriser ainsi la réussite de tous.

Pour cela, des postes d'enseignants seront créés dans le premier degré d'ici à la rentrée 2022.

[https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/education-jeunesse/grande-section-cp-ce1-des-meilleures-conditions-d- ...\]](https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/education-jeunesse/grande-section-cp-ce1-des-meilleures-conditions-d-...)

Projection faite avec l'ouverture d'une classe basée sur les chiffres de cette année :

Total CP CE1 : 148 élèves /24 = 6,1 classes

Total CE2 CM1 CM2 : 218 élèves /27 = 8,07 classes

Soit 6 + 8 = 14 classes pour être dans la norme nationale.

Ces calculs ne veulent pas dire que chaque classe sera exactement à 24 ou 27, cela dépend ensuite de l'organisation des classes

Les prévisions sont désormais régulières et les chiffres de Beynost sont suivis...

#### **L'équipe enseignante et encadrante**

cf : effectifs et répartitions

#### **Le RASED (+ actions)**

Mme VEDEL

3 antennes sur la Côtière : Miribel, Tramoyes et Montluel

Emploi à cheval sur Tramoyes et Miribel soit environ 15 écoles

Psy EN en arrêt depuis bientôt 1an sans remplacement complet possible.

1 personne est en cours de recrutement mais compliqué pour le moment

Enseignante pour l'aide pédagogique.

Travail avec les enseignants, sur leur demande via une fiche Rased.

Souvent l'élève est observé en classe pour identifier l'aide dont il aura besoin, dont il pourra bénéficier.

Mme VEDEL peut venir aider en classe, prendre un petit groupe en charge dans la salle du Rased, travailler avec l'ensemble de la classe sur un projet particulier. Elle peut aussi être personne ressource pour savoir comment aider les élèves. Elle intervient lors de grandes difficultés, souvent cela s'associe à un manque de confiance en eux... Cela est travaillé via des maths, du français...

Les parents sont toujours informés lorsque Mme VEDEL intervient pour un enfant mais il n'y a pas besoin de l'autorisation des parents contrairement à la psychologue scolaire qui elle doit avoir l'accord parental. Elle participe aux équipes éducatives : réunion regroupant enseignants, directeur, et autres spécialistes pour faire le point sur la situation d'un enfant.

Conseil des maitres des élèves en difficultés (2 par an pour chaque niveau sur l'école de Beynost soit 10 Conseil des Maitres des élèves en difficulté)

Mise en place d'ateliers philo selon les périodes dans les différentes classes, 5 fois dans l'année, avec son intervention. Ces projets feront partie du projet d'école.

## **Organisation / situation COVID**

### Question PI : Passage au niveau 1 : quelles implications

- Suppression des masques pour les élèves,
- Brassage autorisé entre classes donc plus de zonage

Le port du masque pour les enseignants continue, le lavage des mains et des gestes barrière  
Donc il n'est pas possible de réduire les décalages horaires car c'est le lavage des mains qui nécessite cette organisation.

Vu les chiffres, la situation risque de vite rebasculer en niveau 2...

Aujourd'hui, une dizaine d'élèves sont cas contact donc on se rend compte que l'incidence remonte

### Question PI : cas Covid et mesure d'isolement : Quelles sont les mesures qui ont dues être prises en raison de cas covid au cours de cette première période ?

→ Celles qui nous sont imposées par le Ministère de l'Education Nationale, inchangées depuis l'année scolaire dernière → Pas de changements dans les écoles notamment parce que les enfants ne sont pas vaccinés. (Information complétée par l'infirmière scolaire)

Selon l'origine du cas contact, la gestion n'est pas la même. Si le cas est dans le foyer, l'éviction est de 17 jours. Aucune classe n'a été fermée et aucun élève n'a été positif à l'école. Quelques cas contact jusqu'à présent mais avec une augmentation juste aujourd'hui.

Nous sommes toujours surpris de l'attitude de certaines familles qui bien que conscientes du statut de cas contact n'ont pas hésité à mettre les enfants à l'école.

### Question PI : Ecole à distance en cas de Covid : quels sont les moyens mis en place et comment les améliorer avec les familles ?

Quel est le sens de cette question ? Y a-t-il eu dysfonctionnement ? La famille concernée devrait se rapprocher de l'enseignant de la classe

→ Comme pour toutes les écoles nous avons établi lors de la prérentrée notre plan de continuité pédagogique harmonisé par niveau de classe et il est à disposition de notre IEN.

Si un élève est positif avec symptôme, l'enfant est malade et donc n'a pas à obtenir de suite l'envoi du travail et ne rattrapera que quand il sera rétabli. La continuité a lieu d'être quand l'enfant est cas contact ou asymptomatique.

Les parents doivent aussi être patients car il nous faut du temps pour préparer le travail à envoyer en plus de la préparation de la classe.

## **2- Santé et Sécurité à l'école**

### Question PI : Poids des cartables : certains cartables sont très chargés notamment pour prévenir un éventuellement confinement/isolement des enfants ce qui peut être problématique pour les enfants.

#### Quelles solutions pouvons-nous envisager ?

On en est conscients que les manuels augmentent le poids, mais il y a aussi du poids qui vient d'affaires apportés de la maison et qui n'ont rien à faire dans le cartable.

A savoir aussi que les cartables à roulettes sont extrêmement lourds, même vides !

Mme FUCILLE de maternelle a transmis une affiche sur le lien entre cartable et mal de dos et il y a parfois des idées reçues fausses. (Information complétée par l'infirmière scolaire) (Cette affiche sera exposée à la rentrée de novembre)

### **- Les PPMS – exercice incendie**

Les 2 PPMS ont été mis à jour sur la plateforme de l'Education Nationale à laquelle les instances de l'EN et les services de secours et sécurité ont aussi accès.

Le PPMS risque majeurs fait 50 pages et le PPMS intrusion fait 6 pages.

Pour les Risques majeurs à Beynost, il y a le canal et la route.

Exercice incendie réalisé en octobre, avec 2 classes en sport pendant cet exercice.

Contrairement au dernier protocole, visant à sortir cycle après cycle pour ne faire repérer que les chemins de déplacement, l'exercice a été habituel et chronométré : toute l'école ensemble avec un temps similaire malgré un effectif plus important.

L'exercice intrusion aura lieu avant Noël, avec la présence de la gendarmerie.

L'école a reçu les boîtiers PPMS supplémentaires demandés l'an passé pour que cela permette à tout le monde, y compris dehors, d'entendre l'alarme.

Une analyse a été faite des portes pour la transformation en porte-poussoir.

Un téléphone mobile a été acheté, uniquement pour la chaîne d'alerte en cas d'intrusion. Il ne sert pas à la communication avec l'extérieur.

### **- Visites médicales (+ les actions de santé)**

Mme POMPET, infirmière au collège qui intervient sur les écoles de St Maurice et de Beynost

Cette année, il y aura un bilan infirmier pour les classes de CP (la 1ère visite obligatoire pour l'EN est en 6ème !)

Ce test permet entre autres de faire le dépistage auditif et visuel. Intervention à partir du 9 novembre. Il y a aussi le poids et la taille, les vaccinations (normalement à jour puisqu'à fournir pour l'inscription).

Cela lui permet aussi de faire connaissance avec les enfants qu'elle suivra jusqu'en 3ème

#### **→ Interventions de Mme POMPET :**

CP : hygiène : brossage des dents, sommeil (cela entraîne parfois des difficultés scolaires, rythme de vie)

CE1 : sommeil et écran et découverte d'apprendre à porter secours (numéros, premiers gestes et quand est-ce nécessaire)

CE2 : sommeil et écran

CM1 : sommeil +ou- écran

CM2 : ERAS : Education aux Relations Affectives et Sexuelles : tous les ans jusqu'à la 3ème, via des questions anonymes

#### **→ Une action plus ciblée sur les écrans a été demandée à l'école des infirmières (date fixée 2<sup>ème</sup> semaine de mars 2022)**

### **-PAI :**

M. ROLLET rappelle que tous les enfants bénéficiant d'un PAI sont clairement identifiés (tableau + protocole + traitement). En plus de l'affichage collectif, chaque enseignant en a été destinataire, tout comme la cantine et GABI.

Les médicaments sont stockés à l'infirmerie, pour tout le monde.

La cantine apprécie d'avoir les informations de suite en cas de besoin. Dans le cas des allergies alimentaires, la cantine a les médicaments en doublons pour pouvoir agir de suite.

Demande de parents pour mettre en place l'administration des médicaments si besoin. Les parents doivent fournir les médicaments, s'assurer des dates de péremption et l'ordonnance récente. Ce PAI ne peut être mis en place que dans le cas de maladie chronique.

Mme POMPET viendra à la rentrée montrer aux enseignants et personnels de la cantine comment utiliser les piqûres à utiliser parfois pour certains élèves.  
Elle rappelle que c'est aux parents normalement aussi de fournir le PAI à la cantine.

### 3) Le règlement intérieur

Discussion déjà entamée lors du dernier CE : on sait que certains élèves ont des téléphones et autres objets connectés, jusqu'à présent il n'y a pas eu de souci important mais quelques gênes en classe et notamment l'attention détournée.

A l'école, on ne peut pas interdire la présence de téléphone ou de montre connectée. Cependant leur utilisation peut l'être.

→ D'où proposition de l'ajout d'un paragraphe relatif aux effets personnels et objets connectés :

- ✓ La présence d'objets personnels de valeur n'est pas souhaitable à l'école élémentaire. Il en est de même concernant tout objet connecté. Rappel : l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles. Ces objets demeurent sous la responsabilité des parents. <https://www.education.gouv.fr/interdiction-du-telephone-portable-dans-les-ecoles-et-les-colleges-7334>

DDEN : Il faudra se renseigner sur l'usage d'appareil photo qui permettrait de prendre des photos, des vidéos ou d'enregistrer des sons.

-Rappels des règles du vote : chaque enseignant, chaque parent, la DDEN, la Mairie ont chacun une voix.

-Vote : le règlement intérieur est adopté à l'unanimité moins une abstention.

→ A partir du retour des vacances, ce sera ce règlement qui sera officiel.

### 4) La vie de l'école

- les évaluations CP/CE1

Commentaires des enseignants : elles arrivent tôt dans l'année – Difficile en début d'année de mettre les enfants sur ce genre de fichier. Un exercice en maths reste toujours compliqué

Ces évaluations restent un indicateur. Cela contraint beaucoup de temps en classe, puis pour saisir les résultats puis pour rencontrer les parents afin de leur en parler.

Pour les CP il y aura une nouvelle session en janvier.

Sur le niveau global, des enfants fragiles ressortent mais parfois cela est lié à la forme de l'exercice plus qu'à la notion elle-même, ou bien à la longueur de la séance.

Pour les CP qui viennent de quitter le fonctionnement de la maternelle, cela les met dans une situation inhabituelle, très différente.

Le pilotage des écoles est maintenant en partie mené en fonction des résultats de ces évaluations.

- les APC : organisation

Conditions de participation : acceptation par les parents

3 types d'APC : méthodologie et remédiation principalement sur notre école mais il est aussi possible de faire des projets particuliers pour l'ensemble des élèves

Elles se déroulent le matin avant l'école, sur le temps méridien et après 16h30

La grande majorité des classes ont déjà démarré sur cette période

## **- Projets de classe et directives des actions du prochain Projet d'Ecole**

Les priorités définies de l'année scolaire 2021-2022 s'attachent à consolider quatre dimensions :

- 1- L'Ecole comme lieu d'apprentissage
- 2- L'Ecole comme lieu où se construisent le rapport aux autres et la vie en société
- 3- L'Ecole inclusive comme lieu où chacun à sa place
- 4- L'Ecole comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée autour de projets d'école fédérateurs

*Extrait MEN [... Les projets d'école seront en réécriture cette année. Ce travail mené tout au long de l'année nécessitera une concertation importante dans chaque école, entre enseignants, en relation avec les partenaires.*

*La réflexion sera guidée par la formation des directeurs « Pilotage d'école en mode projet ».*

*Un cadrage départemental accompagnera la réécriture des projets d'école. Nous vous ferons parvenir un calendrier des travaux permettant d'accompagner la réflexion de chaque école....]*

**Le projet d'école : poursuivre certaines actions qui restent des priorités d'enseignement / d'apprentissages au niveau national : 12 points**

- 1) Améliorer la compréhension en lecture**
- 2) Donner du sens aux apprentissages en géométrie mesures (biennale – géogébra)**
- 3) Améliorer la production d'écrits et le langage oral (vocabulaire – lexique)**
- 4) Mieux utiliser le langage informatique (défi prog – charte sera rédigée avec l'aide de la cpc ERUN)**

### Question PI : Où en est le Projet de dotation informatique

Réponse mairie : la Région proposait d'équiper les écoles via des subventions.

La commune de Beynost a été retenue : 17 000€ (dont 4500€ par la Mairie) pour le matériel et 3000€ (dont 1500€ par la Mairie) pour les logiciels.

L'école a prévu de finir d'équiper les classes en TNI et des tablettes. Tout ne sera pas possible donc on ordonnera les priorités. Les TNI sont utilisables mêmes sans ordi dédiés via les ordi portables de l'école ou personnels des enseignants. Les tablettes sont maintenant vieilles et petites donc à remplacer.

### **5) Favoriser le développement des Langues Vivantes :**

L'intervenante langue anglaise a démissionné donc un nouveau recrutement est en cours.

Si remplacement : elle interviendra à raison de 6h sur l'école par semaine

Les EILE : Portugais à Dagneux, 11 élèves de l'école y participent

### **6) Une école inclusive pour tous les EBEP (Elèves à Besoins Éducatifs Particuliers)**

### **7) Rendre cohérent le temps de l'enfant (liaison scolaire et périscolaire)**

### **8) Développer le partenariat avec les collectivités : CME**

*Extrait MEN : [... Dans les projets phares : Education au Développement Durable (EDD). L'EDD est une éducation transversale qui intègre les enjeux du développement durable dans les programmes 2020 d'enseignement de l'école jusqu'au lycée.*

*Le parcours citoyen et le parcours santé sont particulièrement favorables à la prise en compte des enjeux de l'EDD. L'éducation au développement durable (EDD) passe par l'expérience concrète de la protection de l'environnement. Plusieurs centaines d'actions de sensibilisation existent dans différents domaines : lutte contre le changement climatique, commerce équitable, biodiversité, alimentation, santé, énergie, tri des déchets, etc. ...]*

### **9) Environnement : actions transversales et spécifiques avec participation de toutes les classes aux programmes CCMP (ambassadrice du tri)**

## **10) Actions de santé et de prévention**

- actions santé (déjà présentées)
- Permis internet au CM2 : avec la gendarmerie de Miribel mais pas encore de réponse.
- La gendarmerie met à disposition un kit pour l'école

## **11) Ecole inclusive**

- Une école inclusive pour tous les EBEP
- Les élèves en difficulté : notre priorité n° 1 (prévention, suivi, encadrement et remédiation)

## **12) Vivre ensemble**

- Action des CP : Dispositif Inclusion et Climat Scolaire - DICS. : Le dispositif d'inclusion et climat scolaire vise à soutenir les équipes pour développer des stratégies afin d'améliorer le climat scolaire et l'inclusion d'élèves.
- Philosophie Collaboration avec Mme Vedel :
- Permis Piéton : prise de contact avec la police municipale de Beynost pour prévoir les actions à mener.
- MOBY : projet d'amélioration de la sécurité et de modification des habitudes de mobilité urbaine(en lien avec la mairie et la CCMP)

## **Des projets de classe : Du CP au CM2...**

- Pour les CP, le CP/CE1 et le CE1/CE2 : un projet sport de neige à Giron.  
2 classes du lundi au mercredi et 2 classes du mercredi au vendredi  
Participation de la Mairie à hauteur de 10 000€  
Le budget est de 24 000€ sans le car  
La subvention du sou n'est pas encore connue, mais il avait annoncé qu'il participerait en cas de projet spécifique.  
145 € par enfant sachant qu'ils devront aussi s'équiper en vêtements  
Les enseignantes n'ont pas réussi à trouver un centre accueillant les 4 classes ensemble.  
Il est possible que le projet soit annulé au dernier moment en cas de changements au niveau sanitaire  
Le responsable du gîte viendra lors d'une réunion pour expliquer les choses afin de rassurer les parents.
- Plusieurs classes iront voir un spectacle à l'Allegro.
- La majorité des classes participent aux Incorruptibles sinon mise en place d'un rallye lecture au sein de la classe
- 
- Toutes les classes ont participé à la Grande Expo
- Les CP ont fait un échange avec les élèves de 6ème qui font allemand pour une découverte culturelle. Pour une fois les grands revenaient vers les petits.
- Les CE1 : projet abeille : visioconférences + visite du rucher
- Les CE2 : projet fleuve-Rhône avec le parc de Miribel renouvelé : 4 jours à répartir sur le parc ou à l'école avec l'intervention des partenaires du parc
- Les CM1 : ciné-lecture au 3ème trimestre qui met en lien la lecture (pour les inciter) et la projection d'un film sur le même thème-



- Les CM2 : ciné-lecture aussi + cycle rando avec une sortie à la journée à la fin de l'année

Autres actions communes : LEGO réalisée en octobre et renouvellement de KAPLA (plus tard dans l'année) L'action Lego a beaucoup plu aux enfants et sera sûrement renouvelée.

Normalement, le but est de faire des constructions associées mais ce n'était pas possible avec le protocole.

#### **- Projet MOBY / sécurité aux abords des écoles**

La semaine de lancement du projet MOBY a eu lieu cette semaine. Il y a une réunion bilan qui aura lieu en janvier. la mairie de développe pas de réponse car tous les partenaires ont été réunis précédemment.

#### Question des PI :

La sécurité aux horaires d'entrée et sortie de classes et aux abords immédiats de l'école est assurée par un agent sur le passage piéton rue des thermes et généralement les agents de la Police Municipale. Cependant, aucun passage de la nationale pour les habitants du sud de Beynost n'est sécurisé. Le plan MOBY permettra peut-être de traiter ce point, mais une solution immédiate serait préférable permettant également plus facilement l'utilisation des places de stationnements situées au sud de la nationale par les parents déposants leurs enfants.

Remarque de la DDEN : les enfants, naturellement, traversent plutôt vers le distributeur de billets qui lui n'est pas sécurisé par un feu.

#### Remarque des enseignants :

Il n'y a pas de passage protégé pour traverser vers le LIDL pour se rendre au complexe.

Le projet MOBY devrait aider à faire un diagnostic précis des aménagements à mettre en place pour faciliter les déplacements.

C'est aussi dommage que le projet permis cycliste n'existe plus car il permettait aussi de réfléchir aux déplacements à vélo et aux dangers liés.

#### **- le Conseil Municipal d'Enfants CME**

Les élections ont eu lieu lundi 18.

38 binômes candidats soit 72 élèves

Annonce des résultats aujourd'hui

4 binômes de CM1 et 4 binômes de CM2 donc seulement 16 élèves élus.

La Mairie réfléchit à une action à proposer aux élèves qui s'étaient présentés mais n'ont pas été élus afin qu'ils puissent exprimer aussi leurs idées

#### **- le restaurant scolaire**

Lundi 18 a eu lieu une réunion avec les PI et un compte-rendu sera transmis.

#### **- les travaux réalisés + autres questions**

Mairie : Nouveau complexe : des prises de températures ont été réalisées. Effectivement il y a des problèmes. Un cabinet a été mandaté pour étudier le problème et proposer des solutions.

Pour l'hiver, il n'y aura pas de problème de chauffage.

Une charte d'utilisation va être transmise aux enseignants et aux parents pour l'utilisation de la salle.

Les enseignants font la remarque que l'achat d'une paire de baskets spécifique à semelle adaptée cela représente un coût pour les familles.

Actuellement les enseignants n'ont pas le pass pour entrer par l'entrée principale où il y a un paillason

Question PI : Service minimum organisé en cas de grève

Malgré l'obligation légale, le service minimum n'a pu être établi le jeudi 23 Septembre entraînant des difficultés pour plusieurs familles. En dehors des obligations légales de prévenance du statut de gréviste des enseignants vers l'inspection et de l'inspection vers la mairie, comment pouvons-nous travailler tous ensemble pour faciliter l'organisation du service minimum et sa proposition aux familles ou l'organisation des familles ?

Rappel du principe : exemple d'une grève prévue le jeudi, les enseignants informent l'Inspection le lundi soir et les parents sont informés le mardi.

S'il y a moins de 25% de grévistes, les enfants sont accueillis dans les autres classes. S'il y a plus de 25% de grévistes ils sont pris en charge par le Service Minimum.

Réponse mairie : La Mairie reçoit l'info vers 13h le mardi par l'IEN. La Mairie doit donc trouver une solution pour le jeudi en organisant son personnel. Ensuite il faut prévenir les familles. Cela c'est en temps normal

Dans le cas actuel avec le protocole, il aurait fallu 26 agents sur les 29 employés pour prendre en charge ce Service Minimum. Il n'était pas possible de retirer tous les personnels des postes, notamment d'entretien. Depuis la présence d'Alexis Gilles, seules 2 fois le service minimum n'a pas pu être mis en place. La Mairie a eu l'information le mercredi midi qu'ils pouvaient alléger le protocole sanitaire exceptionnellement ce jour-là. Il était alors trop tard pour revenir sur la décision. Si le mélange avait été possible, le service minimum aurait pu être mis en place.

Le service cantine a tiré des leçons :

- il faudra revoir l'organisation du personnel pour pouvoir aussi gérer la cantine ces jours-là
- il y a un fort gaspillage alimentaire engendré ces jours-là. Peut-être faut-il envisager que les enfants amènent leur propre pique-nique.

Lors des derniers Services Minimum, sur 6-8 classes grévistes, cela représentait 40 enfants en moyenne. Si beaucoup de classe de maternelle font grève, cela permet aussi de rediriger les ATSEM sur le service minimum.

Heure de fin : 20h26

Prochain conseil d'école le 24 mars 2022

Procès-verbal établi le 19/10/2021

Le président, directeur de l'école

Nom : ROLLET Patrick

Signature

La secrétaire, enseignante

Nom : BELLOIR Sylvie

Signature